

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste
Un an. . . 18f. » 24f. «
Six mois. . 10 » 13 «
Trois mois. 5 25 7 50

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE
Au bureau, place du Marché-
Noir, et chez MM. DUBOSSE,
JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires à Saumur.

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements *demandés*, — *acceptés*, — ou *continus*, — sans indication de temps ou de termes seroient comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Jassy, le 31 Janvier. — Le divan général, qui, depuis la convention de Balta-Liman, tient lieu des anciennes assemblées nationales, vient d'être convoqué afin de vérifier et de légaliser les dépenses publiques pendant les années 1853 et 1854. Il a ouvert ses séances le 27 de ce mois.

Pour remédier provisoirement à la gêne financière occasionnée par les occupations successives du pays par les armées russes, le prince Ghika s'est décidé à recourir au crédit, et vient de contracter un emprunt de 2,400,000 piastres à l'intérêt légal de 10 p. %, et remboursables en 24 termes mensuels, à raison de 100,000 piastres par terme. C'est un banquier de Vienne qui s'est chargé de cet emprunt. — Havas.

« Londres, jeudi 15 février. — Le *Times* annonce que lord John Russell passera par Berlin pour se rendre à Vienne.

« Le *Times* ajoute que les puissances alliées concluraient un traité séparé avec la Prusse, si cette dernière s'engageait à suivre la politique active de l'Autriche. Il pense, en outre, avoir quelque raison de croire qu'un traité semblable est en ce moment sur le tapis à Berlin. » — Havas.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

On lit dans le *Moniteur* :

Le ministre de la marine et des colonies a reçu de M. le vice-amiral Bruat la dépêche télégraphique suivante :

« Montebello, 2 février. Kamiesch.

« L'*Orénoque* est arrivé hier avec 950 soldats et le chargement de vivres du *Darien*. Je cède ce chargement à l'armée.

« Le *Phlégeton* est mouillé depuis hier soir dans le port; il apporte 400 soldats d'infanterie de marine. La *Fortune* est arrivée cette nuit avec des recharges pour l'escadre et des objets de campement pour l'armée.

« Le *Panama* et le *Cacique* partent aujourd'hui pour Gallipoli; ils rapporteront, en remorquant quatre navires du commerce, les deux batteries d'artillerie qui s'y trouvent.

« Le *Duperré* et le *Phlégeton* repartiront après-demain 4 février pour la France.

« Depuis avant-hier, les Russes ont recommencé leurs sorties de nuit; ils ont été repoussés vigoureusement. Nous avons perdu quelques hommes. Les deux grands-ducs sont entrés à Sébastopol.

« On m'annonce que dans les environs d'Eupatoria, les routes, durcies par la gelée, sont devenues très-belles depuis quelques jours. Les Russes ont reçu des renforts assez considérables.

Varna, le 6 février. — Omer-Pacha part à l'instant même pour la Crimée, à bord du *Columbo*. Le colonel Dieu et le colonel Simons l'accompagnent. — Havas.

Péra, le 5 février. — Le général Pélissier est arrivé ce matin, et ne tardera pas à continuer sa route pour Sébastopol. — La neige qui tombait avant-hier n'a pas continué. Le beau temps nous est revenu. La température s'est adoucie. — Tout fait croire qu'il en est de même en Crimée. — Havas.

En invitant les journaux à garder beaucoup de réserve au sujet des affaires de Crimée, le gouvernement n'a point voulu leur prescrire un silence absolu. Il est permis de livrer à la publicité ce qui peut satisfaire la légitime curiosité du pays sans rien révéler d'important à l'ennemi et par conséquent sans nuire à nos opérations. Le *Moniteur de l'Armée* nous a montré lui-même dans quelles limites il faut se tenir en publiant des extraits de diverses correspondances, extraits que nous avons reproduits, ainsi que la plupart des autres journaux. Les passages qui suivent, et que nous empruntons à des lettres particulières, développent quelques-unes des nouvelles données par le *Moniteur de l'Armée*.

Un jeune militaire de notre armée nous communique une lettre que lui écrit l'aumônier de l'une des divisions campées sous Sébastopol; nous en extrayons les passages suivants :

«...Nous avons de la neige en quantité, et il est difficile de se chauffer; mais avec du courage on se met au-dessus de toutes les privations, et grâce à Dieu, il ne me manque pas. J'espère de la sorte gagner le bon temps, et alors la situation sera un peu moins pénible, comme aussi le nombre des malades diminuera : dans cette saison, beaucoup paient leur tribut, surtout les derniers venus et les jeunes soldats; mais une chose bien certaine, ceux-là seuls succombent chez qui le moral fait défaut;

tous les autres se tirent d'affaire et se rétablissent.

« Je suis à une petite distance de Sébastopol, par conséquent très-rapproché des ouvrages de siège que nous occupons; à quelque distance de notre camp on voit nos soldats dans les tranchées; le jour et la nuit j'entends le canon; de ma tente je vois les bombes qui tombent à droite et à gauche; je me suis approché aussi près que possible, et je crois pouvoir vous assurer que l'on peut aller au feu pour la première fois avec sang-froid et sans crainte. Soyez bien tranquille sur mon compte; je suis persuadé que je verrai la fin de la campagne; et puis, d'ailleurs, quand même! A la volonté de Dieu; au reste je compte sur vos prières.

« J'espère bien, mon cher ami, que nous nous reverrons et que nous pourrions alors nous entretenir des événements dont j'aurai été témoin; car je suis persuadé que, dès que le temps le permettra, on agira vigoureusement; c'est le vœu, le désir de toute l'armée, dont l'esprit est excellent; tous, sans exception, demandent à se battre, et je suis persuadé que rien ne saurait leur résister; il suffit de voir ceux qui ont combattu à l'Alma et à Inkermann pour dire qu'il y a tout à attendre de pareils soldats, et les autres rivalisent d'ardeur avec eux. »

La lettre suivante a été écrite par un officier :

« Camp de Sébastopol, 26 janvier 1855.

« J'ai reçu presque en même temps vos lettres du 31 et du 24 décembre; cela prouve l'irrégularité de nos courriers, en butte à des vents presque toujours contraires. La Russie nous envoie des rafales glacées. La neige, qui n'a cessé de tomber pendant près de trois semaines, s'est amoncelée sur le sol à près de deux pieds de hauteur. Chaque matin, il nous faut déblayer et retracer les sentiers qui disparaissent dans la nuit. Nous achevons dans la gelée un mois commencé par la neige. Malgré le froid, le temps est devenu beaucoup plus supportable depuis quelques jours, et le soleil se décide enfin à se montrer. Personne ne prévoyait ici un hiver aussi rigoureux. Il semble que la Russie soit destinée à nous offrir partout des frimats et des neiges, n'importe par quel côté on l'attaque.

« L'inaction, où nous réduit le froid, n'a été interrompue que par deux ou trois sorties des Russes dans nos tranchées. Ils ont été repoussés après nous avoir causé quelques pertes. Leurs prisonniers nous ont déclaré qu'on leur avait dit qu'ils trouveraient dans nos soldats des bras engourdis et gelés. Ils

FEUILLETON

UNE FORTUNE MYSTÉRIEUSE.

Suite (1).

L'arrivée d'un nouveau personnage vint faire diversion à ces impressions pénibles, et lorsque le domestique annonça M. Brémont, une expression joyeuse brilla dans les traits de la jeune fille, tandis que la figure de M. de Clavières sembla se rembrunir au nom du riche manufacturier. C'est que les façons bourgeoises, le vulgaire langage, la grosse gaieté de Brémont blessaient souvent les habitudes aristocratiques du comte; puis le commerçant enrichi avait l'air si content de sa récente opulence! Les huit ou neuf cent mille francs qu'il avait trouvés au bout de ses spéculations s'épalaient si voluptueusement sur sa large face! Il était si fier d'avoir été heureux, que le moins envieux ne pouvait se défendre de quelque impatience à l'aspect d'une si orgueilleuse prospérité. Qu'on n'attribue point pourtant à un sentiment haineux l'espèce de répulsion manifestée par M. de Clavières: il s'en fallait de beaucoup que son gros voisin lui fût odieux; c'était pis, peut-être, il l'enviait.

Brémont, après avoir salué la comtesse, ainsi que la jolie Emma, et déposé un baiser sur le front de sa fille,

(1) Voir l'*Écho Saumurois* du 10 février.

serra cordialement la main du comte; puis, s'adressant à l'élégant visiteur qu'il avait l'habitude de voir chez son voisin :

— Eh bien, monsieur de Versigny, comment menez-vous les plaisirs de l'hiver? Les voilà qui touchent à leur terme: il faut profiter des derniers jours; je me sens, moi, en train de m'amuser comme un jeune homme... Quand on a de l'argent... — Vraiment, monsieur Brémont, répondit Alfred, vous ne pouviez choisir un moment plus propice à de si bonnes dispositions; lorsque vous êtes entré, on ne parlait ici que de bals et de fêtes. — Bravo! j'en suis! Et où dansera-t-on? — Chez moi, dans quelques jours, dit M. de Clavières. — De mieux en mieux, mon cher voisin! Vous vous entendez merveilleusement à organiser tout cela, c'est une justice à vous rendre! Ah, dame! votre situation est fièrement changée depuis deux ans! Vous êtes mieux ici que dans la misérable bicoque où je vous ai connu, n'est-il pas vrai? Comment diable avez-vous fait pour devenir si pauvre? — Avez-vous donc été toujours riche, monsieur Brémont? repartit le comte en fronçant légèrement le sourcil. — Non! Pendant que vous défaisiez votre fortune, moi je faisais la mienne. Oh! j'ai terriblement travaillé; mais, aussi quels beaux résultats! Ma nouvelle machine à vapeur sera en pleine activité jeudi prochain, c'est ma cinquième!

Cette conversation fut interrompue par une lettre

qu'on apporta à madame de Clavières. A peine eût-elle jeté les yeux sur l'adresse qu'elle s'écria :

— C'est de mon fils! de mon Georges!

Ces mots suffirent pour détourner l'attention de tout autre objet, et un profond silence s'établit pendant que la comtesse dévorait des yeux la lettre de son fils. Elle s'arrêta tout-à-coup, et dit avec une explosion de suprême joie :

— Georges arrive!

La diversité des expressions qui se peignirent à la fois sur tous les visages trahit les différentes nuances des sentiments et des pensées que cette joyeuse exclamation avait fait naître. Une subite rougeur enflamma la douce figure de Louise, un éclair rapide jaillit de ses yeux avidement tournés vers la comtesse; puis cette animation fugitive s'éteignit soudain, et son regard se voila de nouveau, car ce regard s'était heurté en passant contre l'éclatante beauté d'Emma. Celle-ci n'avait laissé tomber de ses lèvres qu'un mot, le nom de Georges; peut-être le son de sa voix décelait-il plus de surprise que de tendre émotion, et cependant son œil sembla craindre de se lever sur M. de Versigny, dont elle sentait les regards inquiets la poursuivre et l'interroger. La joie de la comtesse, à la nouvelle de ce retour inattendu, avait paru partagée par M. de Clavières, qui s'était levé vivement en s'écriant :

— Mon fils revient! — A merveille, fit l'honnête

n'ont pas tardé à voir que la prédiction n'était pas tout à fait exacte. On a l'air un peu étrange sous l'accoutrement que chacun se compose. Ainsi, on a rassemblé sur le même soldat des bottes russes, des guêtres bulgares, des peaux de moutons circassiennes, le tout surmonté d'une calotte turque. D'autres fois on voit paraître de longues files d'hommes engloutis dans de vastes capotes à capuchons. On dirait autant de moines cheminant sur la neige avec des fusils en guise de cierges. Telle devait être, l'aspect général de l'armée d'Attila ou de Tamerlan.

» Nos braves alliés nous ont priés de prendre la garde d'une partie de leurs ouvrages de siège. Ils ont rétréci l'étendue de leur front et augmenté le nôtre. Du reste, le contact de notre armée a déjà exercé d'immenses influences sur leur esprit observateur et déterminé des réformes dans leur organisation militaire. Ces modifications deviendront, sans doute, dans un avenir très-rapproché, l'occasion d'un bouleversement complet dans leur système de guerre.

» Les choses se passent bien de notre côté. Il nous est arrivé deux divisions de renfort (la 7^e et la 8^e). Nous avons continué nos travaux d'installation, c'est-à-dire nos routes, nos magasins, et nos écuries creusées en terre. Comme tu penses, je n'ai guère quitté la tente que pour le service, et il m'a fallu renoncer à visiter les connaissances éloignées de notre quartier.

» En attendant les merveilles qu'on nous annonce, fruits de la générosité du public sympathique, nous avons réussi enfin à nous construire une cahutte en pierres, couverte avec des planches et ornée d'une bonne cheminée. C'est là que nous passons, réunis, nos journées et nos soirées; c'est à la fois le bureau, la salle à manger et le salon de notre état-major.

» La monotonie de notre existence n'est point troublée par des incidents remarquables, et l'on se résigne momentanément à mener une vie de marmotte.

» Des déserteurs russes nous ont appris que l'on attendait la prochaine arrivée du czar Nicolas à Sébastopol, du moins elle a été annoncée, mais je crois bien qu'il en sera comme du retour de Malborough. Ces pauvres diables ajoutent que les rations de knout leur sont servies plus régulièrement et plus complètement que celles des vivres.»

Voici d'autres extraits de lettres d'une date antérieure, qui nous sont également communiquées :

« Au camp devant Sébastopol, le 21 janvier :

«.... La neige est presque fondue; le temps, qui était très-froid est aujourd'hui très-doux; on ne croirait pas être au mois de janvier, tant il fait bon. Malgré cela, je te prie de croire que je ne me plaindrais pas en Crimée: le climat y est trop variable. Depuis qu'il fait mauvais, les Russes font des sorties presque toutes les nuits; mais ils sont toujours repoussés avec avantage pour nous. Le 46^e a trouvé l'occasion de se distinguer deux ou trois fois; la sortie des Russes, du 8 au 9, lui a valu une croix et sept médailles; dans les noms de ceux qui ont reçu les médailles, tu verras figurer celui du sergent-major Jamain. C'est assez te dire que les Russes n'ont pas été heureux ce jour-là dans leur sortie. Hier, ils ont fait une nouvelle sortie sur une

tranchée où notre 2^e bataillon était de garde; ils étaient au nombre de 2 à 400. L'ordre avait été donné de les laisser avancer, sans tirer, jusqu'à l'abord de la tranchée. Chose dite, chose faite. On les laissa approcher à quatre pas, et la nos soldats, qui les attendaient, leur ont fait un feu de peloton qui les a mis de suite en déroute; il en est resté 9 sur la tranchée, et 30 ou 40 autres sont allés rouler dans le ravin qui se trouve à une petite distance de nos batteries. Cette affaire nous a coûté 2 tués, 5 ou 6 blessés et 2 prisonniers, qui sont le capitaine Marin (ou Maurin) et un voltigeur de sa compagnie. Tout le monde plaint le sort de ce pauvre capitaine. Il est impossible de te dire tout ce que les Russes imaginent; en voici un échantillon. La nuit, dans leurs sorties, les uns portent une échelle pour monter dans nos tranchées, les autres des cordes au bout desquels se trouve une boule et un crochet qu'ils lancent sur nos sollaris, à une petite distance, pour tâcher de les accrocher par la capote et les traîner ensuite en se retirant.... s'ils ont le bonheur de n'être pas tués par nos soldats, qui sont assez braves pour les laisser approcher de manière à les toucher avec le canon de leur fusil. D'autres Russes portent un bâton d'une longueur de 50 centimètres environ, au bout duquel est une grosse boule en cuivre. On appelle cet instrument *assommoir*. En effet, un Russe ayant osé s'avancer jusqu'à la tranchée, a, d'un seul coup, tué un de nos braves soldats. Mais aussi il n'est pas retourné à Sébastopol. Il a été percé de cinq coups de baïonnette, et comme il était encore debout, on lui a déchargé un fusil dans la poitrine et il est tombé mort. Les Russes sont de bons soldats, mais à moitié sauvages. Il y a un petit village, près du fort de la Quarantaine, dont on a démoli les maisons pour avoir du bois. L'autre jour, il y est allé une corvée du 5^e léger; les Russes l'ont aperçue, ils ont tiré dessus plus de 80 bombes; ils ont tué un homme et blessé deux autres. Tu vois que le bois est cher en Crimée. Je t'envoie quatre petites tiges de thym sauvage, en souvenir de la Crimée.

».... Les nouvelles de Sébastopol sont toujours les mêmes. Les Russes tirent toujours beaucoup. On a rendu, il y a trois jours, le corps d'un officier russe nommé *Popoff*. Cet officier appartenait à une riche famille russe; il a été tué par un voltigeur du 2^e bataillon, qui lui-même était blessé aux deux jambes. Quoique blessé mortellement, l'officier russe allait lui porter le dernier coup, lorsque ce brave voltigeur lui a mis le bout du canon de son fusil dans la direction du bas-ventre et a tiré à bout portant tellement près du Russe, que le feu du canon s'est communiqué à son habillement, et quand on l'a trouvé il était à moitié brûlé. Il fait très-beau aujourd'hui, on se croirait au mois de mai. On a reçu des nouvelles du capitaine Marin (ou Maurin); il était en bonne santé.»

Pour extrait BARRIÈRE.

On écrit de Constantinople, le 1^{er} février, au *Salut public* de Lyon :

« Ce qui a jusqu'à présent incommodé le plus nos armées alliées, ça été le froid et surtout l'humidité. Il fallait courir toute une journée pour se procurer un peu de menu bois pour faire bouillir la marmite. Aujourd'hui des convois de bois et de charbon

de terre arrivent chaque jour, et l'on peut se chauffer et sécher promptement ses habits.»

EXTÉRIEUR.

RUSSIE. — On écrit de Saint-Petersbourg, le 5 février, que l'Empereur a ordonné de reconstruire, aux frais de l'Etat, le village de Puschlacha, situé sur la mer Blanche et brûlé par les croiseurs anglais. Un crédit a été ouvert pour cet objet et on laisse aux habitants la faculté de s'établir dans un autre lieu jusqu'à la fin de la guerre.

Le médecin du Czar a suivi les Grands-Ducs en Crimée.

On dit qu'il y a eu dans plusieurs assemblées de nobles réunis pour entendre la lecture du manifeste de l'Empereur, des débats entre les Maréchaux de la noblesse et quelques grands propriétaires qui ne se sont pas montrés très-disposés à supporter de nouvelles contributions de guerre. — Havas.

AUTRICHE. — On écrit de Vienne, le 13 février. Le ministère du commerce vient d'être donné au chevalier de Toggenburg, gouverneur civil de Venise. — Havas.

— On lit dans le *Constitutionnel*, sous la signature Boniface : « On nous écrit de Vienne que le ministre de la justice baron de Kraufs, a donné sa démission et qu'il va être remplacé par le prince de Furstemberg. Le gouverneur de la Banque va très-prochainement être changé. Il est également question à Vienne de la retraite du ministre de la justice.

» Les affaires de la guerre sont en ce moment réglées directement par l'empereur, avec lequel travaillent les chefs de services. Elles échappent ainsi au contrôle du conseil des ministres. On assure que M. de Bruck a mis pour condition à son acceptation du ministère des finances le rétablissement du ministère de la guerre. » — Havas.

FAITS DIVERS.

Nous lisons dans le *Courrier du Bas-Rhin* :

« Nous avons déjà annoncé que M. Gstalter, aumônier de la deuxième division de l'armée d'Orient, ancien vicaire de la cathédrale de Strasbourg, avait été nommé chevalier de la Légion d'Honneur pour sa belle conduite en Crimée. M. Gstalter est originaire de Thann, et voici en quels termes il a annoncé à sa famille sa nomination, dans une lettre datée de Sébastopol, le 2 janvier :

« Je viens d'être armé chevalier par la brave épée du général Bosquet, en présence de toute l'armée d'observation. La croix qu'il a voulu attacher lui-même sur la poitrine de son aumônier a été teinte du sang de nos braves sur les champs de bataille de l'Alma et d'Inkermann. Quoique vivant sous une tente, c'est-à-dire sous une toile couverte de neige, ma santé est excellente, et je ne regrette en aucune façon la vie de chanoine que je pourrais mener ailleurs. C'est qu'il y a quelque chose de grand, de sublime, de véritablement digne du prêtre chrétien, à exposer sa vie pour son prochain et à remplir son ministère sacré au milieu des morts et des mourants, sous le feu de cent batteries ennemies, vomissant des milliers de boulets et d'obus. »

Il trouva dans la fréquentation de cette société d'élite les enseignements et les exemples qui devaient perfectionner son éducation. Il acquit en peu de temps cette harmonieuse sobriété de mouvements et de langage, ce fini des bonnes manières qu'on ne retrouve plus guère maintenant qu'avec des cheveux gris, et qui auront bientôt disparu comme tant d'autres choses sous l'abrutissante fumée du cigare. Spirituel et brave, riche, instruit et bien né, il pouvait prétendre à tout, il ne demanda jamais rien.

Le jeune comte passa ainsi quelques années à Paris, menant noble vie et grand train. Magnifique et généreux, aimant le plaisir et la dépense, beau joueur et fastueux amphitryon, il ne calcula pas toujours très-juste, et il avait bien écorné quelque peu son patrimoine lorsque, en 1820, il se maria. La femme qu'il choisit était d'une ancienne famille; elle lui apporta peu de fortune, mais, ce qui vaut mieux, une belle âme, de rares vertus et un inaltérable dévouement. Au bout de deux ans de ménage, un fils, qu'on nomma Georges, vint ajouter à leur bonheur présent toutes ces douces espérances d'avenir qui se balancent sur le berceau d'un premier-né.

Nous ne dirons rien du temps qui s'écoula jusqu'en 1850; les événements sont rares dans la vie des gens heureux. Personne n'eût refusé ce titre à M. et à madame de Clavières, et cependant quelques nuages avaient parfois glissé sur le beau ciel. Dans plus d'une

Brémont. Il ne manquera plus rien à votre bonheur. — Il n'y a ici que des amis, reprit madame de Clavières, je veux vous lire la lettre de ce cher enfant; écoutez :

« Je vais enfin vous revoir, vous, ma mère chérie, que je n'ai pas embrassée depuis deux ans, et je vous retrouverai jouissant de cette opulence, de ce rang, auxquels votre naissance vous destinait et dont vous avez été privée si longtemps. Je vais revoir mon père, à qui je dois tout ce que je suis, mon éducation et les idées d'honneur que ses leçons et ses exemples ont gravées dans mon cœur, et que j'ai été à même d'apprécier durant ce voyage où j'ai commencé à connaître les hommes et les choses. »

— Pauvre enfant ! murmura le comte.

Madame de Clavières continua :

« Quelle est donc ma joie en voyant que la fortune aplanira les obstacles qui devaient m'arrêter; que toutes les carrières me seront ouvertes... »

— C'est vrai, interrompit brusquement le manufacturier, rien dans ce monde à qui n'a pas le sou ! mais quand on a de l'argent... — Notre bon voisin veut-il permettre que j'achève ? dit en souriant la comtesse. — Pardon, Madame, pardon !

Et elle reprit sa lecture :

« Quel est mon bonheur, quand je songe que je pourrai enfin offrir à ma bien-aimée Emma un sort digne de ses vertus ! Cette lettre n'arrivera que peu de jours avant

moi ; je me réserve donc le plaisir de vous dire tout ce que je ne puis exprimer ici. Veuillez me rappeler au souvenir de nos amis, et surtout de notre voisin M. Brémont. »

— Ah ! le brave garçon, qui ne m'a pas oublié ! s'écria celui-ci.

On devine aisément combien de sensations diverses la lecture de cette lettre avait éveillées, et peut-être ne s'étonnera-t-on point de voir M. de Versigny se pencher à l'oreille d'Emma et lui dire tristement : « M. Georges est bien heureux ! » L'angoisse de Louise n'est pas moins facile à comprendre, et ces mots, qui semblent s'échapper malgré elle : « Pas un mot pour moi ! » soulèvent un coin du voile qui recouvre les mystères de sa pensée; mais comment expliquer le changement qui s'est manifesté peu à peu dans les manières et sur les traits de M. de Clavières ? Son front s'est plissé; son regard morne et découragé se baisse lentement vers la terre; et lui, qui s'était levé avec une expression si joyeuse, il retombe sur son fauteuil en s'écriant d'un ton douloureux :

— Mon fils revient !

II.

Le comte de Clavières avait vingt ans en 1814. Possesseur d'un riche patrimoine, et bientôt maître d'en disposer, le jeune comte vint à Paris : son nom et sa fortune lui ouvrirent les salons de la plus haute aristocratie.

— On écrit de Fleury-sur-Andelle au *Courrier de l'Eure* : Un triste accident vient de plonger dans la douleur une famille honorable de Radepont. Le sieur Chardon, marchand de vin, se trouvait en partie de chasse avec plusieurs de ses amis. L'un d'eux, le sieur Lernaut, cultivateur à Fresne-le-Pan, venait de tuer un lapin : il le lança aux autres chasseurs qui se trouvaient sur un monticule au-dessus de lui ; puis, voulant remonter, il désarma son fusil et présenta son canon à Chardon pour qui l'aïdât à gravir la pente. Chardon avait pris la précaution de diriger le canon de manière qu'il ne pût atteindre personne en cas d'accident. Malheureusement, lorsque Lernaut abandonna la crosse, celle-ci, en tombant à terre, fut prise dans les broussailles ; le chien se trouva armé par quelque branche ; le coup partit et vint frapper à la poitrine le malheureux Chardon, qui expira sur-le-champ.

CHRONIQUE LOCALE.

Dans la nuit du 4 au 5 février, une femme, appartenant au département d'Indre-et-Loire, s'avisait de s'introduire par une fenêtre dans un magasin de notre ville. Elle avait fait bonne provision de diverses marchandises, puis avait repris tranquillement son chemin ; elle se croyait bien en sûreté, quand, le 14 de ce mois, le sieur Marnier, agent de police, à qui on l'avait signalée le lendemain du vol, l'a arrêtée et conduite sous les verroux. P. GODET.

La neige tombe toujours, depuis hier il n'y a pas eu interruption. — Les routes sont impraticables. Probablement le marché de ce jour sera complètement nul. — Le courrier de Paris n'est pas encore arrivé, il est 9 heures et demie. P. GODET.

SOUSCRIPTION POUR L'ARMÉE D'ORIENT.

M. Bruas 15 francs.

DERNIÈRES NOUVELLES.

On lit dans le *Moniteur* :

Parmi les fausses nouvelles qu'ils accueillent trop souvent, les journaux étrangers ont publié, il y a quelques jours, sur la foi d'une dépêche de télégraphie privée, un fait injurieux à la discipline de notre armée.

Pour ceux qui connaissent l'esprit de l'armée française, il est inutile de démentir un pareil bruit. La discipline n'a pas été un moment troublée en Crimée, et l'armée tout entière n'a cessé d'y donner les preuves les plus incontestables de son énergie, de sa persévérance et de son dévouement.

Il n'est pas un esprit clairvoyant dans le public ainsi que parmi les hautes régions politiques, qui n'ait pressenti la portée européenne de la convention intervenue entre le gouvernement autrichien et les financiers considérables qui représentent la compagnie *Austro-Française*. La considération qui, avant toutes, a préoccupé l'opinion, celle qui se déduit invinciblement des conjectures, au milieu desquelles le cabinet de Vienne s'est déterminé à aliéner une si majeure partie de ses forces vives

entre des mains françaises, ressort de la rupture essentielle avec les traditions du congrès de Vienne qu'implique un acte de cette valeur, de la part des hommes d'Etat autrichiens. Quelle autre signification est-il, au surplus, loisible de trouver à un traité, en vertu duquel l'Autriche, cette ancienne alliée du Nord, fait appel aux capitaux de l'Occident, à l'heure même où l'Occident en armes s'est levé pour réprimer les appétits envahissants du Nord à l'encontre de la civilisation ? Quel indice moins équivoque de l'accession résolue, et bientôt nécessairement active, de l'Autriche aux efforts des Puissances occidentales ? La connexité des intérêts des nations est le plus indissoluble des traités d'alliance.

L'opportunité de l'alliance de l'Autriche avec la France particulièrement n'est pas seulement démontrée par les exigences des complications orientales, elle l'est non moins manifestement par sa position géographique, par la similitude des gouvernements, par l'absence de rivalité commerciale.

Moins peut-être que tout autre Etat européen, l'Autriche n'est conduite à se préoccuper d'un agrandissement territorial qui deviendrait pour l'Empire un surcroît de perplexité, par l'introduction d'une proportion trop prépondérante de l'élément grecoslave. La colonisation de la Hongrie et des provinces adjacentes sollicite d'ailleurs trop sérieusement les efforts de son administration.

Par l'alliance industrielle avec la France, que consomme la concession des chemins de fer autrichiens à une puissante combinaison de capitalistes austro-français, l'Autriche fait plus que suivre les combinaisons d'une politique habile ; elle ranime ses forces commerciales en s'associant la féconde initiative des financiers éminents, dont le génie industriel a concouru heureusement à l'accomplissement des plus grandes entreprises de notre pays.

Ce n'est ni l'abondance, ni la variété des ressources naturelles qui font défaut à l'Autriche, pour obtenir un rang important parmi les nations commerciales de l'Europe. Son territoire est étendu, fertile, peuplé, pourvu de toutes les matières premières qui peuvent alimenter l'industrie, hormis du coton. Cet empire a même pu accomplir sans encombre des réformes civiles et politiques d'une importance capitale. — Toutes ces conditions favorables n'ont exercé toutefois qu'une influence insuffisante sur son développement économique. C'est qu'il lui manque l'outil du travail, l'argent.

Obérée par les déficits déterminés par les commotions de 1848 et 1849, et depuis lors par l'entretien de son armée sur le pied de guerre, par les sacrifices du Trésor pour entreprendre le réseau de ses chemins de fer, l'Autriche s'est trouvée conduite à des émissions d'un papier-monnaie, qui s'est déprécié à mesure que les métaux précieux ont disparu de la circulation.

En présence des événements qui ont surgi de la question d'Orient, il ne fallait pas penser à amener l'Autriche à une coopération que rendait impossible l'état de ses finances. Bien que l'emprunt de 500 millions de florins (valeur nominale de un milliard 250 millions de francs) eût été inespérément réalisé, le gouvernement autrichien a dû entamer des négociations avec la compagnie représentée par MM. Péreire et André, pour subvenir, par la rétrocession

des chemins de fer de l'Etat, aux charges qui lui incombent.

Considérée sous cet aspect, cette opération s'élève aux proportions d'un événement politique et financier réellement européen, puisque l'alliance financière avec l'Autriche implique la solution de la crise orientale. Les capitaux français dont cet empire acquiert la disposition en donnant une vive impulsion à l'industrie autrichienne, profiteront donc doublement au commerce de toute l'Europe, en vertu de cette solidarité que tend incessamment à établir entre les nations, la circulation par la vapeur, la plus civilisatrice des applications de l'industrie contemporaine.

Nous l'avons dit, ce trait-d'union de fer qui rapproche aujourd'hui tous les peuples du continent, contribue plus efficacement à amener la fusion des peuples et la paix du monde, que toutes les doctrines pacifiques et les traités d'alliance élaborés dans les chancelleries. Car ceux-ci ne sont, à vrai dire, indestructiblement cimentés que par les intérêts communs qui résultent des relations commerciales des populations. — Félix Brooks.

SUR LE NOUVEL ALBUM DE FÉLIX GODEFROID.

Virtuose incomparable, Félix Godefroid a rempli de son nom le monde musical ; compositeur plein de grâce et de sentiment, il y a répandu à profusion ces douces cantilènes qui sont venues protester contre le bruit stérile de l'époque ; ses œuvres, ses premiers albums, sont là pour le prouver. Et voici que celui qui vient de paraître révèle dans toute la splendeur de sa puissance le talent de coloriste tout à côté de l'inspiration du poète.

Six morceaux de genre, tel est le titre modeste que portent ces scènes mystérieuses ou grandioses, ces ravissants tableaux, ces petits poèmes lyriques, ces récits animés faits dans un langage si pénétrant, qui ne s'adresse à l'oreille que pour chanter doucement dans le cœur ou le faire tressaillir : car des oppositions ingénieusement ménagées varient les sensations à l'infini.

Au *Coin du Roi*, faites succéder la rêverie du *Hamac*, la *Danse indienne* à l'*Orage à Venise*, — ou bien encore au solennel *Chant des Mages*, la sonorité insaisissable, le bruissement mystérieux des *Gouttes de rosée* — cette page si pleine de poésie rêveuse !

Et tout un monde charmé restera suspendu au chant mélodieux de vos accords — comme jadis à ceux du barde, l'assemblée féodale attentive et recueillie — comme aux récits des troubadours, la curiosité naïve du moyen-âge.

(Ménestrel.)

LÉON GATAYES.

TAXE DU PAIN du 16 Février 1855.

Première qualité.

Les cinq hectogrammes 24 c. 25 m.

Seconde qualité.

Les cinq hectogrammes 18 c. 75 m.

Troisième qualité.

Les cinq hectogrammes 16 c. 25 m.

GODET, propriétaire-gérant.

occasion la comtesse avait remarqué qu'il n'y avait pas un accord parfait entre les revenus et les dépenses ; quelques portions de terres avaient été vendues sans qu'elle se rendit bien compte des motifs qui avaient commandé ces sacrifices ; mais M. de Clavières était un mari si tendre et si fidèle, il entourait sa femme de tant de soins et d'amour, qu'elle oubliait presque toujours auprès de lui ses beaux projets de remontrances, et que les conseils, comme les reproches, venaient expirer sur ses lèvres ou s'éteignaient sous une caresse. Chez une femme qui aime, la prudence est aisément endormie quand le cœur est satisfait.

L'époque arriva qui, en renversant un trône, changea un si grand nombre d'existences. Il semblait que les sentiments politiques de M. de Clavières fussent souffrir plus que ses intérêts, puisqu'il ne tenait ni charge, ni emploi du gouvernement ; ce fut pourtant à dater de ce moment que le comte marcha rapidement vers sa ruine. Le besoin du luxe, les habitudes d'une vie opulente luttèrent quelques années encore contre les envahissements de l'indigence ; mais les dettes s'accrurent, le crédit s'épuisa, et le jour vint où les terres engagées passèrent aux mains des créanciers devenus inexorables, où cette fortune, qui faisait tant d'envieux et tant d'amis, disparut, ne laissant après elle que les regrets et l'isolement. La comtesse, tout en comprenant les suites funestes d'une imprévoyance qu'elle avait souvent essayé

de combattre, était loin de s'attendre à un naufrage si complet. Toutefois, pas un reproche ne sortit de sa bouche ; son noble cœur lui disait qu'il n'est point de malheurs plus cruels et qui demandent plus de consolations que les malheurs dont on ne peut accuser que soi-même. Aussi prodigua-t-elle au comte tous les trésors de son ingénieux dévouement : jamais plus doux sourire n'avait accueilli sa présence ; jamais regard plus tendre n'était allé chercher la douleur dans une âme blessée ; jamais plus affectueuses paroles n'avaient réveillé l'espoir et ranimé le courage.

M. de Clavières n'avait sauvé de son riche patrimoine et de celui de sa femme qu'une maisonnette et un jardin près d'Essonne, et ce fut à peine si des débris de sa fortune il put réaliser une rente de huit cents francs. Il avait trois enfants alors ; la malheureuse famille alla s'enlever dans le modeste réduit qui lui restait, et c'est là qu'elle connut M. Brémont, dont la manufacture s'élevait à côté de l'obscur maisonnette.

Le comte consacra presque tous ses instants à l'éducation de son fils. Le jeune Georges fit de rapides progrès ; les préceptes et les leçons se gravaient facilement dans son esprit, et la plus docile mémoire venait encore en aide à une précoce intelligence. Dix années s'écoulaient sans que rien troublât la paix de l'humble retraite où vivait oubliée la famille de Clavières, si ce n'est un événement bien simple qui vint faire quelque diversion

à la monotone uniformité de son existence. Vers 1833, une amie de la comtesse, madame Darville, était morte en léguant à ses soins la fille qu'elle laissait orpheline. Son testament exprimait en outre le désir qu'un mariage unit un jour Emma et Georges, si, à l'époque où il pourrait se conclure, les sentiments et les affections des jeunes gens ne répugnaient point à ce projet d'union. Il y avait dans ce souhait de la mourante une intention généreuse qui n'échappa point à la reconnaissance de madame de Clavières, car son amie n'ignorait pas sa ruine, et l'enfant qu'elle lui confiait avait cent cinquante mille francs de fortune.

La solitude de la pauvre famille fut donc égayée par la présence de la petite Emma jusqu'au jour où la comtesse crut devoir la placer dans un pensionnat à Paris. Georges vit avec un grand chagrin s'éloigner la jolie compagne de ses jeux ; on ne leur avait point fait mystère du désir exprimé par madame Darville, et le jeune cœur de l'adolescent bondissait de joie à l'idée de donner sa vie à la charmante enfant que déjà il se plaisait à nommer sa petite femme.

(La suite à un prochain numéro.)

BOURSE DU 15 FÉVRIER.

4 1/2 p. 0/0 baisse 40 cent. — Fermé à 94 60.
5 p. 0/0 baisse 35 cent. — Fermé à 63 90.

ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

D'un acte sous signatures privées, en date à Saumur du quinze février mil huit cent cinquante-cinq, enregistré audit Saumur le seize même mois, f° 8, r°, case 7, par Touchard qui a reçu cinq francs cinquante centimes,

Il appert :

Qu'une société en nom collectif a été formée.

Entre le sieur Jacques-Benjamin Plomelle, peintre en bâtiments, demeurant à Saumur, d'une part ;

Et le sieur Anselme Guillemet, également peintre, demeurant aussi à Saumur, d'autre part ;

Pour l'exploitation de l'industrie de peintre en bâtiments, sous la raison sociale *Plomelle et Guillemet*.

Chacun des associés a la signature sociale et le droit d'administration.

La société commencera ses opérations à partir du quinze février mil huit cent cinquante-cinq; elle est créée pour un an, et il a été stipulé qu'en cas où le sieur Guillemet viendrait à se marier avant l'expiration de l'année, la société prendrait fin par ce seul fait.

Les fonds de la société se composent d'une somme de deux mille sept cent vingt francs en matériel, marchandises et numéraire.

Pour extrait certifié véritable, par les associés soussignés, à Saumur, le seize février mil huit cent cinquante-cinq.

B. PLOMELLE, A. GUILLEMET.

Etude de M^e JAHAN, avoué à Saumur.

SÉPARATION DE BIENS.

D'un jugement du Tribunal civil de première instance de l'arrondissement de Saumur, département de Maine-et-Loire, en date du dix février 1855, dûment enregistré, rendu contradictoirement entre la dame Marie Meunier, sans profession, et le sieur Louis Thuau, son mari, journalier, demeurant ensemble commune de Bagneux.

Il appert :

Que ladite dame Thuau a été séparée de biens d'avec sondit mari.

Pour extrait certifié sincère et véritable par moi avoué soussigné, ayant occupé pour la dame Thuau ;

Signé : JAHAN, avoué-licencié.

A LOUER

Pour la St-Jean 1856,

UNE MAISON,

Rue de la Petite-Douve, occupée par M. Fournier, cabaretier.

S'adresser à M^{me} veuve CAMIN, rue Cendrière. (77)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A AFFERMER LES BIENS IMMEUBLES

Ci-Après,

Appartenant à MM. de Beauregard et de la Frégeolière.

Et situés dans la commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent :

1^o Une MAISON de jardinier, et un jardin de la contenance de 64 ares 56 centiares; plus une vigne contenant 24 ares 13 centiares; et une ouche contenant 86 ares 35 centiares ;

2^o Quatre-vingt-huit ares de pré ;

3^o Une pièce de terre contenant 19 hectares 11 ares ;

4^o La maison et le jardin autrefois occupés par M^{me} d'Harambert.

S'adresser à MM. de BEAUREGARD et de la FRÉGEOIÈRE, à Saint-Florent, et à M^e LEROUX, notaire à Saumur.

Etude de M^e MAUBERT, huissier à Saumur.

VENTE

Par autorité de justice.

Le samedi 24 février 1855, à midi, en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Saumur, le 10 février 1855, enregistré et signifié, il sera procédé, par le ministère de M^e Plé, commissaire-priseur à Saumur, à la gare du chemin de fer, à Saumur, à la vente, aux enchères publiques, d'environ dix mille kilogrammes de plâtre. On paiera comptant. (79)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

Fonds à Placer.

DIVERSES SOMMES À TERME ET À RENTE VIAGÈRE.

Un jeune homme, ayant perdu un bras, désirerait trouver de l'emploi. S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e F. MAUBERT, huissier à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Par Autorité de Justice.

Le dimanche 18 février 1855, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Saumur, le 10 février 1855, enregistré et signifié, il sera procédé, par le ministère de M^e Maubert, huissier à Saumur, au domicile de M. François Pastry, marchand de bois, demeurant à Rou-Marson, à la vente, aux enchères publiques, d'objets mobiliers, consistant en :

Meubles meublant, horloge, lit, tables, couettes, traversins, matelas, fusil, barriques vides, linge de toutes espèces, paille, foin, charrette, tilbury, cheval, harnais et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant. (71)

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

ADJUDICATION

PUBLIQUE

de Foin, Paille et Avoine,

POUR LA PLACE DE SAUMUR.

Le samedi 24 février 1855, à 2 heures du soir, à la Mairie de Saumur, il sera procédé à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de foin, paille et d'avoine, à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire (rue de Bordeaux), où le public sera admis à en prendre connaissance. (69)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans, n° 79.

A VENDRE

UNE MAISON

Située à Saumur, rue d'Orléans.

S'adresser à M^e DION. (50)

AVIS.

D'après l'autorisation de M. le ministre de la guerre, les Messageries impériales transportent tous objets ainsi que les espèces pour la Crimée. Le Directeur, SERGÉ.

A VENDRE

UNE ETUDE DE NOTAIRE,

Au chef-lieu d'un des meilleurs cantons du département des Deux-Sèvres.

S'adresser à M^e CHEDEAU, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 22.

A VENDRE

Une PROPRIÉTÉ, située commune de Moutreuil-Bellay, d'une contenance d'environ soixante hectares.

S'adresser, pour voir les lieux et traiter, à M. DIXMIER, huissier à Saumur. (41)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans, n° 79.

A VENDRE

A l'amiable,

Une MAISON, avec chambres, cellier, pressoir garni de ses ustensiles, servitudes, avec un CLOS, contenant environ 55 ares, entouré de murs et haies, situés ruelle aux Pauvres, commune de Bagneux.

S'adresser à M. MORGON, et à M^{me} veuve MORGON, et M^e DION, notaire à Saumur.

On donnera les plus grandes facilités pour les paiements. (61)

A AFFERMER

DE SUITE,

Pour entrer en jouissance à Noël 1856,

UNE TRÈS-BELLE FERME

Nommée *l'Etang*,

A Milly, commune de Gennez, Contenant 43 hectares 56 ares 30 centiares, consistant en maison d'habitation et d'exploitation, terre labourable, pré, bois et pâture.

S'adresser, pour traiter, soit à M. DELANDES, qui en est le propriétaire, demeurant à Bagneux, soit à M. MILLON-GUITARD, géomètre à Saumur.

A CEDER

DE SUITE,

FONDS D'ÉPICERIE

Bien achalandé,

Situé Grand'Rue Saint-Nicolas, et faisant le coin de la rue Courcouronne.

S'adresser, pour traiter, chez M. DION, notaire. (18)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

MM. A^{se} LANGUET et C^{ie} ont l'honneur d'informer le commerce de cette ville, que leur Service par BATEAUX A VAPEUR PORTEURS pour le transport des marchandises, interrompu depuis quelque temps par les glaces, vient de reprendre avec une nouvelle activité.

DÉPARTS DE :

Nantes,	tous les 3 jours.
Orléans,	» » »
Paris,	» » »

Pour éviter toute confusion, ne pas omettre de désigner *Bateaux Languet et C^{ie}*. (64)

LA MÉNAGERIE PARISIENNE

Par GUSTAVE DORÉ.

LIONS, — LIONNES, — LIONS-SOTS, — PAONS, — RATS D'OPÉRA, — RATS D'ÉGOUT, — RATS PEINTS, — RATS DE JARDINS, — LOUPS, — LOUPS-CERVIERS, — VAUTOURS, — DINDONS, — OIES, — SERPENTS, — PIES, — CRAPAUDS, — COQS DE BARRIÈRE, — TIGRES, — SERINS, — PANTHÈRES, — CHOUETTES, — BUSES, — MERLANS, — OISEAUX DE PROIE.

Cet album, lithographié par l'auteur des belles illustrations de Rabelais, est une des plus jolies publications de l'année. — Il se vend 8 francs à Paris, 10 francs rendu *franço*. Mais toute personne qui s'abonne au *Journal pour rire* a droit à recevoir la MENAGERIE PARISIENNE *franche de port sur tous les points de la France*,

moyennant 5 francs seulement. Ainsi, en s'abonnant pour trois mois on paie 5 francs pour son abonnement et seulement 5 francs pour l'Album de la MENAGERIE PARISIENNE: total 10 francs. — On peut, bien entendu, s'abonner sans acheter l'Album.

ENVOYER UN BON DE POSTE OU UN BILLET A VUE SUR PARIS, AU DIRECTEUR DU JOURNAL POUR RIRE, RUE BERGÈRE, N° 20. — Prix : 3 mois, 5 fr. — 6 mois, 10 fr. — Un an, 17 fr. — En s'abonnant pour un an on gagne 3 francs.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné